



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
ANNULE ET REMPLACE LA PRECEDENTE TRANSMISSION

SOUS PREFECTURE DE CAMBRAI
ARRIVEE LE

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2016

Délibération N°2016/ 097
Date de convocation : 22 août 2016
Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille seize, le 14 septembre 2016 à dix huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de BUSIGNY, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Bévillets

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulery

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Etaient présents (59 titulaires 2 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Hubert DEJARDIN	Yannick HERBET
Virginie LE BERRIGAUD	Jacques OLIVIER	Nathalie GAVE
Christian PAYEN	Pierre-Henri DUDANT	Gérard LENOBLE
Jean-Pierre THIEULEUX	Christian PECQUEUX	Brigitte ROLAND-BEC
Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON	Dominique LAMOURET
Agnès BERANGER	Didier BONIFACE	Guy BRICOUT
Denis COLLIN	Mélanie DISDIER	Pierre LEVEQUE
Anne - Sophie MERY DUEZ	Bernard POULAIN	Brigitte PRUVOT
Martine THUILLEZ	Serge WARWICK	Alain GOETGHELUCK
Gérard TAISNE	Gilles PELLETIER	Pierre LAUDE
Bernard PLET	Jean-Claude GERARD	Bertrand LEFEBVRE
Karine ELOIR	Charles BLANGIS	Laurent COULON
Bruno MANNEL	Joseph MODARELLI	Isabelle PIERARD
Serge SIMEON	Pascal FOULON	Janine TOURAINNE
Marc PLATEAU	Pascal LEVEQUE	Pascal COQUELLE
Michel HENNEQUART	Laurence RIBES	Michel GOUVART (S)
Jacky DUMINY	Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN
Jean-Pierre RICHEZ	Daniel CATTIAUX	Véronique NICAISE
Maurice DEFAUX	Henri QUONIOU	Stéphane JUMEAUX
Jean-Marc DOSIERE	Jean-Paul CAILLIEZ	Axelle DOERLER
Daniel FIEVET		

Membre(s) Excusé(s) (1) : Didier BLEUSE

Membre(s) Absent(s) (10) :

Denise LESAGE, Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Vincent WAXIN, Jean-Félix MACAREZ, Liliane RICHOMME, Sandrine TRIOUX, Patrice BONIFACE, Jean-Louis CAUDRELIER, Marc DU-FRENNE, Chantal WAYENBERGE

Membre(s) ayant donné procuration (5) :

Frédéric BRICOUT à Agnès BERANGER, Régine DHOLLANDE à Denis COLLIN, Alain RIQUET à Guy BRICOUT, Annie DORLOT à Joseph MODARELLI, Joëlle MANESSE à Isabelle PIERARD

DÉLIBÉRATION N°2016/097 - Objet : Cession à l'euro symbolique de la parcelle C 600 sise rue du Flaquet – ELINCOURT au profit de la commune d'ELINCOURT

Monsieur le Vice-Président informe l'assemblée que par délibération du 18 avril 2006, la Communauté de Communes Espace Sud Cambrésis cédait à l'euro symbolique à la commune d'ELINCOURT la parcelle C 600 donnant sur la rue du Flaquet à ELINCOURT afin d'y construire un local technique communal.

Attendu que, par délibération du 12 juin 2007, le Conseil Municipal de la commune d'ELINCOURT donnait à Madame Le Maire - Thérèse BONNEVILLE - l'autorisation d'acquérir le terrain à la Communauté de Communes Espace Sud Cambrésis pour l'euro symbolique et de signer tous les papiers correspondant à cette vente,

Attendu que, à ce jour, aucun acte notarié correspondant à cette cession n'ait été établi et que suite à la fusion de la Communauté de Communes Espace Sud Cambrésis avec la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis, le terrain précité a donc été repris au compte de la CCCC,

Monsieur le Vice-Président précise que pour valider cette cession, celle-ci doit faire l'objet d'une acceptation par délibération de la CCCC et d'un acte notarié entre la CCCC et la commune d'ELINCOURT.

Monsieur le Vice-Président propose donc à l'assemblée de bien vouloir céder à l'euro symbolique à la commune d'ELINCOURT la parcelle C 600 sise rue du Flaquet à ELINCOURT à la commune et d'autoriser le Président à signer tout document afférent à cette affaire.

L'assemblée est invitée à se prononcer sur ce point.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 23 septembre 2016 et de la publication

Pour expédition conforme
Caudry, le 23 septembre 2016
Le 23 septembre 2016

Vu,



Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental


Guy BRICOUT

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.